01 / BIEN DÉMARRER

Votre carte grise import

Un véhicule acheté à l'étranger ? Préparez votre dossier et transmettez vos documents dans le cadre de votre commande en ligne.

1

Passez votre commande en ligne

Renseignez les informations demandées sur cartegrise24h.fr. Vérifiez votre adresse, votre e-mail et votre numéro de téléphone.

2

Préparez vos documents

Utilisez les listes des pages 2 et 3. Remplissez et signez le mandat et la demande d'immatriculation.

3

Transmettez votre dossier

Déposez vos pièces via le lien ou l'espace de téléversement associé à votre commande, ou envoyez-les par e-mail à l'adresse indiquée dans votre commande, en rappelant son numéro. Conservez les originaux.

4

Suivez les demandes de complément

Votre dossier est vérifié avant transmission au service instructeur compétent. Consultez vos e-mails et répondez rapidement si une pièce est demandée.

5

Finalisez votre immatriculation

Après validation administrative, suivez les instructions communiquées pour tout solde éventuel de taxes. La carte grise est ensuite expédiée à votre domicile.

Délai ANTS / préfecture : 4 à 8 semaines

Délai indicatif de traitement administratif à compter du dépôt d'un dossier complet. Il peut varier selon le dossier, les demandes de complément et la charge du service instructeur. Ce délai ne constitue pas une garantie et ne comprend pas l'acheminement du titre.

02 / VOTRE DOSSIER

Les pièces essentielles

Pour un particulier : cochez chaque document au fur et à mesure. Envoyez des copies numériques complètes et lisibles.

- [ ] **Mandat d'immatriculation - Cerfa n° 13757**

  À remplir et signer par l'acheteur. Utilisez la version en vigueur.

- [ ] **Demande d'immatriculation - Cerfa n° 13750**

  À remplir et signer. Vérifiez le nom, l'adresse et le numéro de série du véhicule (VIN). Utilisez la version en vigueur.

- [ ] **Certificat d'immatriculation étranger**

  Toutes les pages et toutes les parties du document, recto et verso. Si le titre a été retenu par les autorités, signalez-le et joignez le justificatif officiel.

- [ ] **Pièce d'identité en cours de validité**

  Carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour selon votre situation. Transmettez les faces utiles.

- [ ] **Justificatif de domicile de moins de 6 mois**

  À votre nom et à l'adresse de la future carte grise : par exemple, facture d'énergie ou de téléphone. En cas d'hébergement, voir page 3.

- [ ] **Permis de conduire correspondant au véhicule**

  En cours de validité. Préparez également le justificatif d'assurance du véhicule selon les pièces demandées pour votre commande.

- [ ] **Preuve d'achat du véhicule**

  Facture du professionnel ou acte de cession établi avec le particulier. Les informations du vendeur, de l'acheteur et du véhicule doivent être cohérentes.

Avant de transmettre

Les noms, l'adresse et le numéro de série doivent correspondre d'un document à l'autre. N'oubliez aucune page ni aucune signature.

03 / SELON VOTRE SITUATION

Complétez votre dossier

Ajoutez les justificatifs qui concernent votre véhicule et votre situation personnelle.

- [ ] **Véhicule acheté dans l'Union européenne**

  Quitus fiscal, sauf dispense applicable. Il justifie la situation du véhicule au regard de la TVA.

- [ ] **Véhicule provenant d'un pays hors Union européenne**

  Certificat de dédouanement 846 A, sauf dispense applicable.

- [ ] **Conformité du véhicule**

  Justificatif technique adapté : certificat de conformité européen (COC), attestation d'identification ou réception à titre isolé (RTI), selon le véhicule.

- [ ] **Contrôle technique, si le véhicule y est soumis**

  Pour une voiture de plus de 4 ans : contrôle de moins de 6 mois au dépôt. En cas de contre-visite, le délai prescrit ne doit pas être dépassé. Pour les autres catégories, vérifiez les règles applicables.

- [ ] **Vous êtes hébergé**

  Attestation d'hébergement signée par l'hébergeur et vous-même, pièce d'identité de l'hébergeur et justificatif de domicile de moins de 6 mois à son nom.

- [ ] **Véhicule provenant d'Italie**

  Joignez les documents italiens disponibles : Documento Unico ou, pour les anciens titres, carte grise et certificat de propriété (CdP / PRA), selon la situation.

Des documents faciles à vérifier

Photographiez ou scannez chaque page à plat, sans reflet, avec les quatre coins visibles. Ajoutez les versos utiles. Utilisez des noms clairs, par exemple : Identite_recto, Carte_grise_partie_1, Quitus_fiscal.

Un doute ou une pièce manquante ?

Utilisez le canal de contact indiqué dans votre commande et rappelez son numéro. Des pièces supplémentaires ou une traduction peuvent être demandées selon le dossier.

Repère officiel : Service-Public.fr, immatriculer un véhicule d'occasion.